

TROPHÉES



DE L'ENGAGEMENT DES 12-25 ANS

TROPHÉES DE L'ENGAGEMENT - SAISON 2

Jeudi 2 octobre 2025 à partir de 18H - Salle des fêtes de la Chancellerie

Cet évènement, organisé par la Ville de Bourges avec l'Éducation nationale et la Préfecture, a pour objectif de soutenir la dynamique d'engagement des jeunes de 12 à 25 ans.

Condition de participation

- avoir entre 12 et 25 ans
- résider et/ou être scolarisé à Bourges,
- ne pas avoir participé aux Trophées de l'engagement 2024

Et être impliqué dans diverses forces d'engagement :

- dont les objectifs visent à poursuivre l'intérêt général
- dans les domaines suivants : éducation, social, santé, culture et éco-responsabilité, citoyenneté, innovation
- concernant la France ou l'international
- en partenariat avec des acteurs locaux

Procédure de sélection

Chaque candidat est invité à remplir un dossier de candidature. La ville de Bourges réceptionne les dossiers de candidature et vérifie si tous les critères d'éligibilité sont remplis et si les dossiers sont complets.

Les candidatures sont à remettre sous forme vidéo. Un guide d'accompagnement sera fourni au candidat pour la réalisation de sa vidéo après l'enregistrement de son inscription.

Calendrier

- Ouverture des inscriptions : 28 avril 2025
- Clôture des inscriptions : 30 juin 2025
- Fin de dépôt des vidéos : 31 juillet 2025
- Remise des prix: 2 octobre 2025

Les catégories de prix

- innovation
- eco-responsabilité
- social
- solidarité internationale
- culture
- éducation
- citoyenneté
- santé

Critères d'exclusion du candidat

- les projets qui, en dépit de leur utilité et de leur finalité d'intérêt général, ne répondent pas aux critères de sélection du projet du jeune.
- les projets contraires aux valeurs de la république, ne respectant pas les principes d'égalité, de laïcité, d'égalité, et de solidarité.
- les candidatures impliquant des activités illégales ou contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à l'éthique environnementale, sociale ou économique
- les candidatures promouvant une idéologie politique ou religieuse spécifique, ou celles étant utilisées comme plateforme pour promouvoir des opinions politiques ou religieuses, au lieu de se concentrer sur l'engagement et l'innovation dans les domaines précités.
- les candidatures de personnes ayant fait l'objet de condamnations judiciaires définitives, ou possédant des antécédents susceptibles de compromettre l'intégrité de ce concours.

Le candidat s'engage à :

- être présent lors de la cérémonie de remise des prix. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte référent.
- remplir le formulaire autorisant expressément l'Organisateur à exploiter, utiliser et diffuser ses nom, prénom, image, voix, à fixer sur tous supports, médias papier et internet
- se rendre disponible pour apporter un témoignage sous forme d'interview et/ou d'intervention, s'il le souhaite
- à présenter son engagement en 3 minutes chrono lors de la cérémonie de remise des prix, s'il le souhaite

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

citoyennete.democratie-directe@ville-bourges.fr

06 11 11 06 31 / 02 48 57 80 96 / 02 48 57 81 05